



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 203 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de la région administrative de Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le territoire couvert par Ambulance Mido s'étend du secteur du Rang de la Montagne jusqu'au premier pont à Sainte-Monique, incluant les secteurs forestiers du : Chutes des Passes, la Zec Rivières aux Rats et le Chemin Résolu (secteur Mistassini);

CONSIDÉRANT QU'il y a pour ce territoire, deux (2) véhicules ambulanciers le jour et un (1) la nuit;

CONSIDÉRANT QU'il se fait près de 2 000 appels de service annuellement, dont la moitié survient le soir et la nuit alors qu'il n'y a qu'un seul véhicule disponible;

CONSIDÉRANT les nombreux transferts hors zone;

CONSIDÉRANT QUE lorsque le seul véhicule de nuit est affecté sur un appel de service, la zone se retrouve sans couverture de service;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs semaines, des démarches sont faites pour rencontrer le ministre de la Santé et des Services sociaux et le député de la circonscription de Roberval pour les sensibiliser à ces ruptures de service;

CONSIDÉRANT QUE ces démarches n'ont à ce jour donné aucun résultat probant;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Afin de soutenir cette revendication, nous demandons au ministre responsable de la région de faire le nécessaire afin que l'ambulance qui est présentement inutilisée et dans le garage, soit mise en service.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Alexandre Cloutier
Député de Lac-Saint-Jean

18 MARS 2015

Date de signature de l'extrait